

LA VIE ÉTUDIANTE : UNE CONDITION PARTAGÉE ?

LES DIFFÉRENTS IMPACTS DE L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET DE L'AIDE PARENTALE SUR LES CONDITIONS D'EXISTENCE DES ÉTUDIANTS

Si la vie étudiante suppose souvent une autonomisation de la sphère parentale, à l'aide d'une étude universitaire sur le rapport des étudiants à l'argent, nous verrons que les parents continuent de participer activement aux finances de leurs enfants, participant ainsi à la reproduction des inégalités entre les étudiants.

L'entrée à l'université et notamment le début des études supérieures constitue souvent un moment important, significatif d'un chemin qui commence peu à peu à se tracer vers le statut d'adulte. En effet, cette étape marquante s'accompagnant pour bon nombre d'étudiants d'une décohabitation du foyer parental vient renforcer l'idée d'une nouvelle ère où l'autonomie financière et matérielle commence à voir le jour. Le départ du domicile familial marque le processus de sortie de la famille d'origine, apparaissant telle une preuve d'individualisation et assurant dans le même temps le passage du statut d'enfant de la famille à celui d'adulte autonome, responsable (Maunaye ; 2000).

Encadré 1 : enquête POF sur le rapport à l'argent chez les étudiants

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une enquête quantitative en partenariat avec diverses universités. L'enquête "Faire ses comptes : les étudiant-es et leur argent" (ETUBUD) a été réalisée en 2023 par des enseignant-es et des étudiant-es des universités Brest, Caen, ENS Saclay, Le Havre, Paris 10 Nanterre, Nantes, Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, Saint-Etienne, Tours et Versailles-Saint-Quentin. Élaborée au cours du premier semestre de l'année 2023-2024 elle a permis tout à la fois de collecter des données sociodémographiques concernant notre groupe référent (genre, milieu social, âge, lieu de résidence...) et également d'analyser son rapport à l'argent, de capter les logiques budgétaires des étudiants, autrement dit la manière dont ils pensent, organisent, ou non leurs dépenses et leur ressources.

Les questionnaires ont été adressés directement sur le terrain aux étudiants de tous niveaux de formations au cours de la semaine du 20 novembre 2023. Bien qu'il semble important de souligner que certains aléas propres au terrain impliquent qu'une partie de notre population référente, puisse être moins atteinte et donc moins représentée dans notre enquête (les retardataires, les absents), les données sur lesquelles notre étude repose, tirées d'un échantillon aléatoire par grappe, sont suffisamment représentative de la population étudiée.

Ainsi, ce nouveau statut étudiant offert par ces nouvelles perspectives d'avenir est couramment associé à une précarisation frappante des conditions de vie, en témoigne ainsi de nombreux débats médiatiques sur la « précarisation étudiante » mais également sur « l'aide parentale » alors considérée comme une norme homogène et universelle qui permettrait aux étudiants de dépasser cet état de précarité. Divers enquêtes portant sur le sujet, montrent une nette augmentation du nombre d'étudiants fréquentant des centres d'accueil de jour ou d'urgence, faisant d'eux « les nouveaux visages de ces lieux d'assistance » (Bedo ; 2022). Plusieurs facteurs significatifs permettraient d'éclairer les raisons de ces nombreuses difficultés auxquelles doivent faire face les étudiants. En effet, le manque de logement, la décohabitation, l'origine ethnique, la contrainte concernant la pression d'une activité rémunérée à côté des études apparaissent comme des indicateurs importants de cette précarité structurelle (Sèze ; 2021). Selon l'OVE, en 2003, 80 % des étudiants français

exercent une activité rémunérée, durant l'année universitaire. Le contexte selon lequel le commencement des études supérieures est souvent synonyme de départ du foyer parental, laisse ainsi présager une situation où l'étudiant ne fait plus seulement qu'étudier, il travaille et doit faire face à ses diverses

Encadré 2 : mots-clés et définitions

précarité étudiante : fait référence à des conditions de vie instables (logement, contrat précaire,...) qui peut plonger les étudiants concernés dans des situations d'incertitude quant à leurs études

aide parentale : peut prendre diverses formes : sociale, économique... et permet d'assurer un soutien notamment financier et/ou moral des parents envers leurs enfants

aide en nature : fait référence à la fourniture directe de biens ou de services plutôt qu'à une compensation monétaire (don de nourriture...)

origine sociale : l'origine sociale d'un individu renvoie à son positionnement originel au sein de la société. Elle sera ici appréhendée par la PCS du ménage qui permet de rendre compte des différentes situations de l'activité professionnelle à part égale entre les deux membres du couple

responsabilités quotidiennes, assurant ce double « rôle social » et contribuant dans le même temps à rendre sa position précaire (Béguinet ; 2013). Néanmoins, bien que cette étape soit perçue comme significative d'autonomisation de la sphère parentale, l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) menée en 2014, montre que parmi les jeunes de 18 à 24 ans, ce sont les jeunes en cours d'études qui sont le plus souvent aidés financièrement, et qui reçoivent l'aide la plus importante de la part de leurs parents. On note ainsi la pertinence d'interroger la manière dont les parents exercent encore une influence et un poids conséquent dans le budget des étudiants. La mobilisation parentale semble être une des caractéristique répandue et nécessaire à la relative stabilité des étudiants leur permettant d'espérer pouvoir à la fois entamer et poursuivre leurs perspectives d'études dans l'enseignement supérieur. En effet, la norme des « solidarités familiales » prend une telle ampleur que l'aide matérielle, financière accordée par les parents est généralisée (Pinto, Poullaouec, Trémeau ; 2019).

Bien que cette aide pourrait s'afficher comme universelle, il est nécessaire de comprendre que cette apparente homogénéité ne doit pour autant pas faire penser à un groupe social unifié. En ce sens, la mobilisation parentale a, en France, une place centrale au sein des différentes sources de financement des années d'études, il ne reste pas moins qu'elle se décline différemment selon les milieux sociaux. (Pinto, Poullaouec, Trémeau ; 2019). Dans quelle mesure l'aide parentale en se distribuant différemment selon le contexte familial contribue à renforcer les inégalités entre les étudiantes, relativisant dans le même temps cette apparente homogénéité caractérisant ce groupe social ? De quelle manière les milieux sociaux influencent-ils les pratiques d'entraide familiale ?

Encadré 3 : méthodologie

Nous avons considéré que la variable renvoyant à "l'approvisionnement des étudiants en nourriture par leurs parents" serait significative de l'aide en nature dont pourraient disposer les étudiants et de l'autre côté la variable renvoyant à la prise en charge par les parents des achats nécessaires aux études (livres, ordinateurs, logiciels...) alors significative de l'aide financière. Puisque ces variables sont celles qui ont été les plus choisies par les étudiants, nous avons estimé qu'elles seraient plus aptes à être représentatives des types d'aide familiale (fig. 1).

Nous avons fait le choix de conserver les non-réponses concernant la variable associée à la catégorie socio-professionnelle des parents parce que nous pensons qu'elle reflète un effectif assez important dans notre population et aussi car sa répartition dans certains graphiques peut nous permettre d'accéder à la façon dont ils se placent, se rapprochant des classes populaires, nous donnant des informations sociologiques importantes.

Afin d'avoir accès à un effectif suffisant, nous avons regroupé les étudiants "en colocation", ceux habitant "chez une autre personne", ceux "en résidence collective" ainsi que ceux qui se placent dans la catégorie "autre" car ces trois dernières regroupent les effectifs les plus bas et ne constituaient pas les données les plus importantes dans notre démonstration (fig. 3). Ici, la variable « logement indépendant » semble plus apte que les autres variables à définir le paiement d'une somme assez conséquente par l'étudiant concernant son logement.

Les positions sociales des parents déterminent les modalités de l'aide reçue par les étudiants

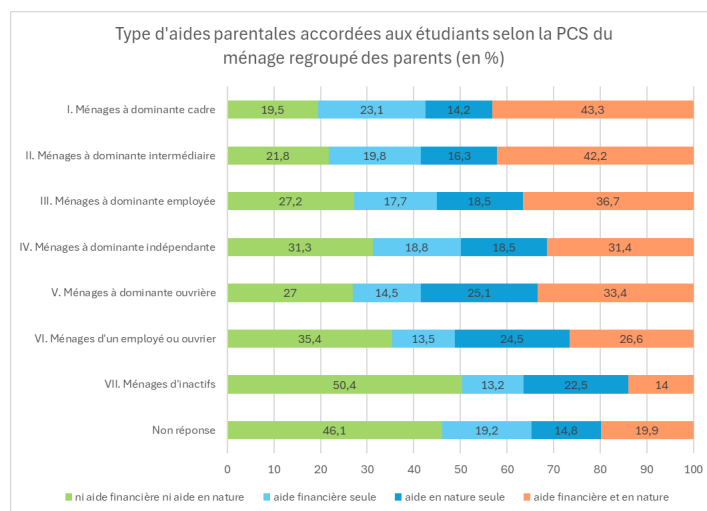
Afin d'éclairer le rapport des étudiants à l'argent, il s'agira ainsi de prendre en compte l'ensemble des variables significatives des manières de penser, de faire concernant cette catégorie. Dans la continuité des réflexions avancées par A. Perrin-Heredia (2011) sur l'absence d'épargne classique notamment celles renvoyant aux denrées alimentaires concernant certaines catégories de la population, tout l'intérêt de notre sujet est aussi d'envisager tous types de ressources « directs, indirects, monétaires, en nature dont bénéficient les étudiants » comme le formule O. Galland (2019), car certaines aides familiales font échos davantage à une aide en nature plutôt qu'une aide financière directe. Ainsi, la position sociale serait une variable liée aux pratiques d'aide parentale vis-à-vis de leurs enfants : les milieux sociaux privilégient un type d'aide et le justifient différemment selon leurs possibilités.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'AIDE PARENTALE

A l'aide des données récoltées à travers l'enquête POF réalisée en 2023, nous avons pu établir un lien entre la catégorie socio-professionnelle des parents et le type d'aide que les étudiants reçoivent de leur part. Nous avons ainsi distingué deux types d'aides parentales (fig. 1) : l'aide financière et l'aide en nature. A travers ce tableau, nous pouvons observer que les familles de milieu aisé, notamment les ménages à dominante cadre, offrent à leurs enfants une aide financière combinée à une aide en nature : 43,3% de ces familles affirment adhérer à cette combinaison. Pour ce qui est des familles de milieu modeste, on observe que l'absence d'aide parentale est plus fréquente. Par exemple, 31,3% des ménages à dominante indépendante disent ne procurer à leurs enfants aucun de ces types d'aide. Pourtant, si l'on regarde

seulement les ménages qui ont affirmé ne proposer qu'un seul type d'aide, on observe que plus l'on descend dans la hiérarchie des catégories socio-professionnelles plus la tendance s'échange : les classes les plus aisées favorisent l'aide financière tandis que les classes modestes affirment ne proposer qu'une aide en nature. Par exemple, 24,5% des ménages d'un employé ou d'un ouvrier n'offrent qu'une aide en nature à leurs enfants. Ici nous avons décidé d'associer les non-réponses aux classes populaires : nous avons observé des similarités au niveau de leurs pratiques. Par exemple, 46,1% des non-réponses sont liées à l'absence d'aide financière et d'aide en nature, ce qui se rapproche des 50,4% chez les ménages d'inactifs. Cela pourrait renvoyer à l'idée qu'elles ne savent pas où se placer par méconnaissance du système social et notamment du terme de « PCS ».

Figure n°1 :



Note de lecture : 43,3% des ménages à dominante cadre affirment offrir à leurs enfants une aide financière combinée à une aide en nature tandis que 35,4% des ménages d'un employé ou ouvrier ne propose aucune aide.

Source : Enquête "Faire ses comptes : les étudiant-es et leur argent" (ETUBUD), Collectif POF, 2023 **Champ :** Ensemble des étudiants ayant répondu à ces questions (n=11990) **Khi2 :** proba : < 0,001 (seuil de 1%) **V de Cramer :** 0.134

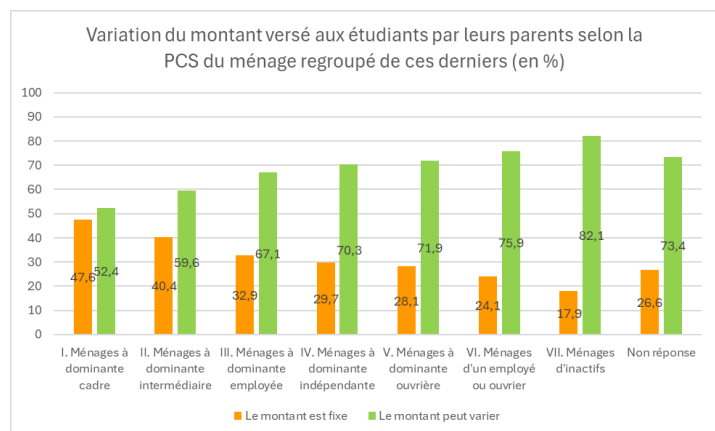
LA VARIATION DE L'AIDE FINANCIÈRE

Si l'on se concentre sur l'aide parentale financière, le montant versé, considéré comme le type d'aide financière le plus présent chez les étudiants, met en avant une différenciation des ressources et des possibilités chez les différentes catégories socio-professionnelles. En étudiant les données récoltées sur la variation du montant observé (fig. 2), on observe que plus l'on descend dans la hiérarchie des positions et catégories socio-professionnelles des ménages, plus le montant versé par les parents aux étudiants est susceptible d'être un montant qui varie, plutôt qu'un montant fixe. En effet, 52,4% des ménages à dominante cadre affirment verser à leurs enfants un montant qui peut varier, contre 47,6% qui prodiguent un montant fixe. Pour ce qui est des ménages à dominante ouvrière, 75,9% affirment verser un montant qui peut varier contre 24,1% pour le montant fixe.

De plus, à l'aide des données récoltées à travers l'enquête, nous avons pu obtenir des informations sur le montant moyen qu'offre les différentes catégories socio-professionnelles. Le montant moyen versé chez les ménages à dominante cadre est de 283€ tandis qu'il est de 234€ pour les ménages à dominante intermédiaire. Enfin, le montant moyen versé par les ménages à dominante ouvrière est de 144€. L'absence d'aides financières peut témoigner d'une incapacité de la part des parents ou alors d'une volonté d'indépendance incitée par l'enfant. Les aides

irrégulières ont deux significations relatives aux positions sociales : pour les familles aisées, elles s'ajoutent à des aides régulières sous forme de cadeau tandis que pour les familles modestes elles peuvent correspondre aux seules aides financières que l'enfant reçoit (Bédo ; 2022).

Figure n°2 :



Note de lecture : 71,9% des ménages à dominante ouvrière versent un montant qui peut varier à l'enfant étudiant contre 52,4% chez les ménages à dominante cadre.

Source : Enquête "Faire ses comptes : les étudiant-es et leur argent" (ETUBUD), Collectif POF, 2023 **Champ** : Ensemble des répondants qui disent recevoir un montant de la part de leurs parents (n=8753) **Khi2** : proba : < 0,001 (seuil de 1%) **V de Cramer** : 0.162

La justification de ces aides varie également entre les familles de milieux modestes et les familles aisées. Pour celles-ci, l'argent versé à l'étudiant a un but d'insertion sociale : les parents cherchent à permettre l'insertion professionnelle et sociale de leur enfant. Pour les familles modestes, l'aide familiale est considérée comme une protection vis-à-vis des risques sociaux tels que la précarité étudiante ou le chômage. Enfin, comme nous venons de le voir, ces aides sont justifiées par le critère des ressources parentales associé à leur position sociale et peuvent être accompagnées d'autres critères tel que le critère du mérite, face aux efforts déployés par l'étudiant ou à l'inverse son manque d'investissement dans ses études. ou bien le critère du "contre-différencié", consistant à reproduire ou à l'inverse éviter de reproduire l'aide qu'a reçue le parent par ses propres parents lors de ses études (LePape, Portela et Tenret ; 2018). Par ailleurs, notons que certaines aides non matérielles peuvent se retrouver dans certaines enquêtes. Le soutien moral peut parfois être mobilisé par certaines familles modestes, marquant une fois de plus l'importance d'inclure d'autres aides non matérielles qui participent à apporter une forme de soutien à l'étudiant aussi légitime qu'un autre type d'aide parentale.

Les positions sociales des parents déterminent les conditions matérielles d'études de leurs enfants

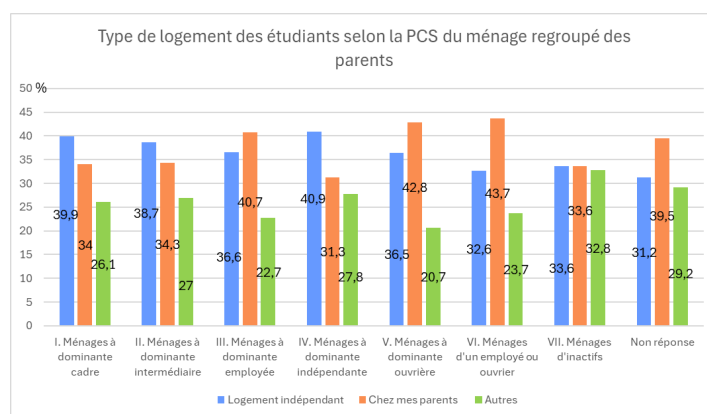
Le commencement ou la poursuite des études universitaires est marqué par des choix précis afin d'anticiper ou de faire-face aux divers coûts. Ainsi, ces derniers amènent les familles à faire des choix imbriqués. Ces décisions, loin d'être distribués aléatoirement dans l'espace social, participent à influencer les conditions de vie et d'étude des étudiants.

L'INFLUENCE SUR LE LOGEMENT

Le choix concernant la décohabitation de l'étudiant du foyer parental ou non renvoie de manière assez directe à des préoccupations financières (fig.3). En effet, le logement indépendant est davantage accessible aux familles les plus aisées : les étudiants issus de milieu modeste voire en difficultés financières privilégient le foyer familial. En ce sens, 39,8% des étudiants issus de ménages à dominante cadre occupent un logement indépendant contre 36,4% des étudiants issus de ménage à dominante ouvrière. Par ailleurs, on observe que 33,9% des enfants de cadres disent encore habiter chez leurs parents, contre 42,7% des enfants d'ouvrier qui continuent de vivre au sein du foyer familial (9 points d'écart de pourcentage).

Dans un contexte de plus en plus complexe où le manque de logement ainsi que l'augmentation des loyers semblent être un problème typique de cette catégorie sociale, les inégalités se renforcent et se jouent entre ceux que les parents peuvent aider et les autres (Galland ; 2006). Les individus dont les parents sont cadres bénéficient d'une indépendance financière plus forte, ainsi que des ressources plus importantes permettant de privilégier l'accès à un logement indépendant, plus onéreux. Ces différences de revenus conditionnent ainsi les choix de lieu d'habitation des étudiants.

Figure n°3 :



Note de lecture : 39,9% des étudiants enfants de cadres vivent seuls dans un logement indépendant tandis que 42,8% des étudiants issus de ménages à dominante ouvrière continuent à vivre chez leurs parents.

Source : Enquête "Faire ses comptes : les étudiant-es et leur argent" (ETUBUD), Collectif POF, 2023 **Champ** : Ensemble des étudiants ayant répondu à ces questions (n=11812) **Khi2** : proba : < 0,001 (seuil de 1%) **V de Cramer** : 0.070

L'EMPLOI RÉMUNÉRÉ : UNE COMPENSATION BUDGÉTAIRE ?

Une grande partie des étudiants occupent des emplois en même temps que d'exercer leurs études. En effet, qu'ils soient dépendants de leur famille ou non, l'exercice d'une activité rémunérée concerne les trois-quarts des étudiants avant la fin de leurs études (Erlich ; 1998). Néanmoins, l'occupation d'une activité rémunérée semble avoir un poids plus ou moins important dans les représentations et dans le budget des étudiants (fig.4). 21,9% des étudiants issus de ménages à dominante cadre, ayant un travail en dehors des études, disent de ce dernier qu'il est indispensable pour vivre contre 38,8% des étudiants issus d'un ménage composé d'un.e ouvrier.e et d'un.e employé.e, ayant un job et disant de lui qu'il est indispensable. Ce constat amène à relativiser cette idée même de choix, certains étudiants notamment ceux issus de classes modestes considèrent ce travail comme étant indispensable pour vivre.

De plus, d'autres études montrent une répartition différente des emplois entre les enfants de cadre occupant principalement des activités occasionnelles et les enfants de classes populaires qui se retrouvent bien souvent avec des emplois alimentaires d'ouvriers ou d'employés de commerce (Sèze ; 2021). D'ailleurs le recours des étudiants dans le besoin, à certaines activités lucratives comme la prostitution souligne l'idée d'une précarisation des emplois (Dequire ; 2007). Ainsi, l'occupation d'un emploi pendant la période des études supérieures contribue à précariser les étudiants encore un peu plus, puisque certains sont contraints de manquer des cours, pendant que d'autres peuvent avoir accès à l'entièreté des démonstrations, bénéficier de plus de temps pour tisser des liens avec les professeurs, autant d'éléments permettant d'éclairer un rapport inégal aux savoirs et aux études.

Tableau n°4 : Considérer l'emploi rémunéré comme indispensable pour vivre selon la PCS du ménage regroupé des parents (en %)

PCS du ménage (regroupée)	Indispensable pour vivre	Pas indispensable pour vivre	Total
Ménages à dominante cadre	21,9	78,1	100
Ménages à dominante intermédiaire	26,2	73,8	100
Ménages à dominante employée	28,0	72,0	100
Ménages à dominante indépendante	28,2	71,8	100
Ménages à dominante ouvrière	27,8	72,2	100
Ménages d'un employé ou d'un ouvrier	38,1	61,9	100
Ménages d'inactifs	44,4	55,6	100
Total	27,4	72,6	100

Note de lecture : 38,1% des étudiants provenant d'un ménage d'ouvrier ou d'employé ayant une activité rémunérée à côté des études considèrent cette activité comme indispensable pour vivre, contre 21,9% des étudiants issus de ménage de cadre.

Source : Enquête "Faire ses comptes : les étudiant-es et leur argent" (ETUBUD), Collectif POF, 2023 **Champ :** Ensemble des répondants ayant au moins une activité rémunérée à côté de leurs études, sans les non réponses (n= 4623) **Khi2 :** proba : < 0,001 (seuil de 1%) **V de Cramer :** 0.099

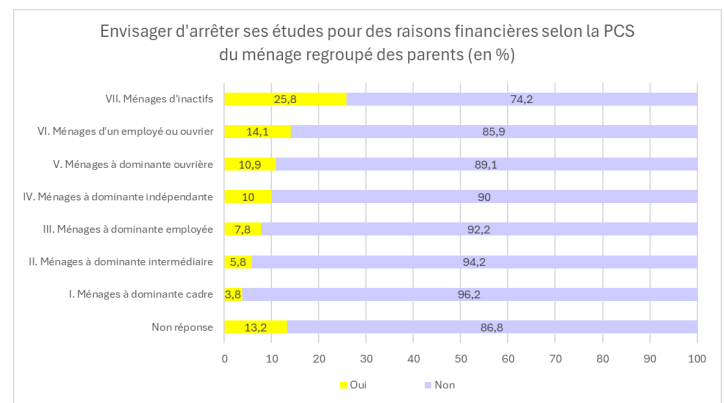
L'IMPACT SUR LES PERSPECTIVES D'ÉTUDE

L'écart entre les caractéristiques sociales, économiques des étudiants ainsi que les exigences de la vie scolaire et étudiante poussent certains enfants à arrêter leurs études ou alors à privilégier certaines filières plus financièrement et socialement accessibles (fig. 5). En effet, 3,8% des étudiants provenant de ménages à dominante cadre affirment avoir envisagé de mettre fin à leurs études pour ces raisons, contre 14,1% des étudiants de ménage d'un employé ou d'un ouvrier : on compte alors trois fois plus d'enfants issus de milieu ouvrier que d'enfant issus de parents cadre qui affirment avoir d'ores et déjà eu ces pensées concernant l'arrêt des études supérieures pour des raisons liées aux moyens économiques.

Ainsi, la contrainte budgétaire incite les enfants de milieu modeste à abrégier leurs études : cette contrainte peut affecter les économies de la famille et il est donc préférable d'arrêter au plus vite les études pour rentrer dans la vie active et rémunérée (Herpin, Verger ; 1998). Précisons également que d'autres dimensions telles que le stress, le sentiment de solitude causés par ces conditions d'existence précaire peuvent s'accumuler et

participer à ces situations complexes, où la projection dans l'avenir et dans les études se trouve fortement altérée.

Figure n°5 :



Note de lecture : 25,8% des étudiants issus de ménages inactifs signalent avoir envisager d'arrêter leurs études pour des raisons financières, contre seulement 3,8% chez les étudiants de ménages à dominante cadre.

Source : Enquête "Faire ses comptes : les étudiant-es et leur argent" (ETUBUD), Collectif POF, 2023 **Champ :** Ensemble des étudiants ayant répondu à ces questions (n=12233) **Khi2 :** proba : < 0,001 (seuil de 1%) **V de Cramer :** 0.138

CONCLUSION :

L'environnement social et économique de la famille joue un rôle central dans les parcours et les trajectoires des étudiants. Bien que certaines aides telles que la bourse étudiante s'affichent comme un moyen de pallier ces inégalités de classes, notons qu'en se distribuant de manière inégale entre les étudiants, l'aide parentale, aussi bien matérielle que non-matérielle, participe profondément à renforcer les inégalités économiques et sociales entre les étudiants issus de parents de classes aisées et ceux issus de classes plus modestes.

BIBLIOGRAPHIE :

- Bédo Ysé** « Compter sur la famille ? Les formes de l'entraide familiale pour les étudiantes et étudiants étrangers et français ayant recours à l'aide alimentaire », Mémoire de Master 2, Mention « Études et évaluations dans les secteurs de la santé et du social », *Sciences humaines et sociales. Sociétés et humanités*, université Paris Cité, juin 2022, 150 p.
- Béguinet Sophie** « La représentation sociale du risque de précarité chez les étudiants », *Communication et organisation*, 43, 2023.
- Dequire Anne-Françoise**, « Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance », *Pensée plurielle*, vol. 14, no 1, p. 95-110, 2007.
- Erlich Valérie**, *Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 1998
- Galland Olivier**, « Les revenus étudiants : un poids toujours important de l'aide familiale mais une progression de l'emploi salarié », *Regards croisés sur les expériences étudiantes. L'enquête conditions de vie 2016*, Paris, La documentation Française (coll. « Études & recherche »), 2019, p. 275-291
- Herpin Nicolas, Verger Daniel**, Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté. In: *Economie et statistique*, n°308-310, 1998. pp. 211-227
- Le Pape Marie-Clémence, Portela Mickaël et Tenret Élise**, « "Ça n'a pas de sens de compter comme ça". Difficultés et limites d'une approche comptable des aides financières et matérielles apportées aux jeunes adultes dans la famille », *Sociologie*, 30 novembre 2018, vol. 9, no 4, p. 417-436.
- Maunay Emmanuelle**, « Passer de chez ses parents à chez-soi : entre attachement et détachement », *Lien social et politiques*, n° 43, 2000, p. 56-66.
- Perrin-Heredia Ana**, « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, vol. 84, no 3, 2011, p. 69-92.
- Pinto Vanessa, Tristan Poullaouec, et Camille Trémeau**. « Les étudiants et leurs parents face à l'exercice d'activités rémunérées en cours d'études : quatre portraits de familles », *Revue française des affaires sociales*, no. 2, 2019, pp. 97-118.
- Sèze Benjamin** « Précarité étudiante : vers l'autonomie sociale des jeunes ? » *Etudes*, vol, no 3, 2021, pp.35-48.

